

Inscription à l'examen professionnel fédéral régulier 2025

Date de l'examen : jeudi, 20.11.2025
Lieu d'examen : Mövenpick Hôtel | Höhenstrasse 12 | 4622 Egerkingen
Frais d'examen : CHF 1'950.00
Remise de l'esquisse de projet auprès* de votre association sportive : 13.01.2025 au 12.06.2025
Remise de l'inscription auprès de votre association sportive : 13.01.2025 au 12.06.2025
Délai de remise du travail d'examen auprès de sportartenlehrer.ch : 09.10.2025

* L'esquisse de projet peut être envoyée séparément à l'association sportive indépendamment de l'inscription. Après la réception de l'esquisse de projet, la commission d'examen vérifie si celle-ci est approuvée. Une fois l'approbation obtenue, le travail d'examen peut être rédigé plus tôt. L'esquisse de projet est disponible sur www.sportartenlehrer.ch dans la zone download.

Veuillez cocher

- Par la présente, je m'inscris aux examens professionnels fédéraux pour professeures/professeurs d'une discipline sportive¹ (épreuve d'examen 1 selon l'annonce séparée des associations sportives concernées)

Données personnelles

Nom	<input type="text"/>		
Prénom	<input type="text"/>		
Rue	<input type="text"/>	No.	<input type="text"/>
NPA	<input type="text"/>	Lieu	<input type="text"/>
		Canton	<input type="text"/>
Portable	<input type="text"/>	Téléphone fixe	<input type="text"/>
E-Mail	<input type="text"/>		
Lieu d'origine	<input type="text"/>	Canton	<input type="text"/>
Date de naissance	<input type="text"/>	Numéro AVS	<input type="text"/>
Nationalité	<input type="text"/>	Langue maternelle	<input type="text"/>
Langue d'examen désirée	<input type="text"/>		
Discipline sportive	<input type="text"/>		
Association sportive nationale	<input type="text"/>		

Formation professionnelle

Règlement d'examen, ch. 3.31 a) : sont admis à l'examen qui sont titulaires d'un certificat fédéral de capacité, d'une maturité, d'un certificat d'une école de culture générale (ECG) ou d'un titre équivalent.

Année	Formation Diplôme
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Formation de professeure/professeur (sport)

Règlement d'examen, ch. 3.31 c) + d) : sont admis à l'examen qui sont titulaires de la plus haute reconnaissance J+S et/ou esa en tant que monitrice/moniteur (formation continue 2) dans leur discipline ou d'une qualification au moins équivalente et qui ont suivi avec succès les cours offerts dans leur orientation ou dans les disciplines non subventionnées par J+S et/ou esa, ont suivi avec succès les cours offerts dans leur orientation.

Année	Formation J+S et/ou esa Formation association sportive
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Pratique professionnelle (sport)

Règlement d'examen, ch. 3.31 b) : sont admis à l'examen qui peuvent justifier d'une expérience pratique d'au moins 2 ans en tant que professeure/professeur ou monitrice active/moniteur actif dans l'orientation choisie et d'au moins 250 unités ou leçons enseignées au cours des 3 dernières années.

Des informations précises sur la pratique professionnelle (sport) des 3 dernières années sont obligatoires

Année Unités ou leçons enseignées

Employeurs (avec adresse complète)

Année Unités ou leçons enseignées

Employeurs (avec adresse complète)

Année Unités ou leçons enseignées

Employeurs (avec adresse complète)

Formation de samaritain et/ou de secourisme

Règlement d'examen, ch. 3.31 e) : sont admis à l'examen qui peuvent justifier dans l'orientation choisie d'une formation d'un niveau approprié dans le secteur sanitaire et/ou des premiers secours qui ne remonte à plus de 4 ans.

Année

Formation | Diplôme

--	--

Condition d'annulation | Annexes | Signature

Les annexes ci-dessous doivent toutes être envoyées à votre association sportive au plus tard le 12.06.2025, en même temps que la présente inscription.

Veuillez cocher

- Je confirme avoir pris connaissance des conditions d'annulation et de les accepter
- L'esquisse de projet
- J'ai déjà remis l'esquisse de projet séparément le
- Attestation de la « formation professionnelle »
- Attestation de la « formation de professeure/professeur (sport) »
- Attestation de la « formation sanitaire et/ou de secourisme »
- Pièce d'identité officielle avec photo (carte d'identité ou passeport)
- Version abrégé du curriculum vitae

Les candidates et candidats ont préalablement pris connaissance des directives et du règlement d'examen concernant l'examen professionnel fédéral de sportartenlehrer.ch.

Les directives, le règlement d'examen, l'esquisse de projet et d'autres fiches informatives sont disponibles sur www.sportartenlehrer.ch dans la zone download.

Les délais sont à respecter strictement, faute de quoi la candidate et le candidat ne sera pas admis à l'examen professionnel.

Si vous avez des questions ou si quelque chose n'est pas clair, le secrétariat se fera un plaisir de vous aider.

Lieu et date

Signature candidate | candidat

X _____

Remarques

¹ Au cas où le nombre des candidates recommandées/candidats recommandés par les associations dépasserait les possibilités d'organisation d'une session de l'examen professionnel concerné, la décision d'admission à l'examen ou l'éventuelle inscription sur une liste d'attente sera prise de manière définitive par la commission d'examen de sportartenlehrer.ch (éventuellement après consultation des associations nationales concernées ou d'après une liste de priorité transmise par ces dernières)